

MESURES D'URGENCE

VIOLENCES CONJUGALES - FAMILIALES EN PERIODE DE CONFINEMENT

<https://stop-violences-femmes.gouv.fr/>



VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER

17

Appeler Police Secours

Victimes et/ou témoins, composer le 17 en cas d'urgence.



Appeler le 3919

Pour recevoir de l'aide anonymement et gratuitement.



Signaler en ligne

Pour signaler une violence anonymement et gratuitement 24/7.

- Le **17** : numéro qui vous permet de joindre la police et la gendarmerie.

PLATEFORME d'échanges avec des policières, policiers et gendarmes spécialement formés aux violences conjugales, 24 h /24, 7j / 7 : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

- Le **112** : numéro d'appel unique européen pour accéder aux services d'urgence, valable dans l'Union européenne.
- Le **15** : numéro spécifique aux urgences médicales, qui vous permet de joindre 24h/24 le service d'aide médicale urgente (SAMU).
- Le **18** : numéro qui vous permet de joindre les pompiers.
- Le **114** : numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence, afin de solliciter l'intervention des services de secours (en remplacement des 15, 17, 18).

114 Page d'appel du 114
Numéro d'urgence pour les personnes ne pouvant pas téléphoner

Informations | Identité inconnue ([décrire votre identité](#)) | Mentions légales

Appeler en LSF

Appeler en Français
(Voix - Texte - Braille)

Site information : www.info.urgence114.fr

LIGNE D'ECOUTE, gérée par la Fédération Nationale Solidarité Femmes : **3919**

PHARMACIES :

Afin de prendre en charge au plus vite les victimes, les forces de police et de gendarmerie ont reçu consigne d'intervenir en urgence pour les appels provenant des **pharmacies**.

Des consignes sont données pour que les forces de l'ordre puissent intervenir en urgence si une femme victime de violences conjugales se présente au comptoir. Dans l'hypothèse où l'auteur des violences serait avec sa compagne, il y aura la possibilité de mettre en place un code d'alerte.

Ce dispositif permet :

- une alerte efficace et discrète vis-à-vis de la personne violente ;
- une prise en charge rapide des victimes ;
- le dépôt de plainte, le début de l'enquête judiciaire et la recherche de solutions de mise à l'abri des victimes malgré le confinement.

Le numéro pour la maltraitance infantile est le 119.

<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2020/03/Guide-des-parents-confines-50-astuces-de-pro.pdf>